



Culture(s) en partage en Centre-Val de Loire

LA RÉGION INVESTIT POUR LA CULTURE

centre-valde Loire.fr

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE





Conférence Permanente Consultative de la Culture, 2022

DES VALEURS POUR GUIDER LA STRATÉGIE CULTURE

L'égalité d'accès aux pratiques culturelles et la reconnaissance de la diversité

La transition écologique et sociale

La participation citoyenne

Le droit à la création

La transmission de connaissances et l'accompagnement de la jeunesse

REGARDS CROISÉS

entre **François Bonneau**, Président de la Région Centre-Val de Loire et **Delphine Benassy**, Vice-Présidente en charge de la Culture et de la Coopération Internationale.



La Région Centre-Val de Loire se distingue par son histoire politique, culturelle et patrimoniale exceptionnelle. Depuis la Renaissance, elle est un carrefour de création, d'innovation et d'art de vivre.

Explorons cette identité foisonnante pour construire ensemble « Nos Territoires de Culture ».

Comment définiriez-vous l'identité culturelle de la Région Centre-Val de Loire et son importance pour le développement régional en un mot ou en une image ?

F. B. : Une rencontre à travers les siècles entre nature, culture et art de vivre.

D. B. : Un territoire fort de son paysage, de son patrimoine et une terre fertile pour les artistes, pour leurs rencontres avec les habitantes et habitants.

Si vous ne deviez retenir qu'une mesure phare pour soutenir les artistes et les acteurs culturels locaux pour favoriser l'innovation et la création, ce serait laquelle ?

F. B. : Le travail entamé depuis 2019 autour des Nouvelles Renaissances et la formidable dynamique que cela a pu générer en matière de vitalité et d'attractivité de notre territoire.

D. B. : Le nouveau dispositif « Culture à partager » qui viendra renforcer l'ensemble de nos outils tout en permettant de relever les défis contemporains en matière de droits culturels et de transition écologique et sociale.

Comment impliquez-vous les jeunes, particulièrement touchés par les crises récentes, dans la construction et la promotion de la culture régionale ?

F. B. : La Région Centre-Val de Loire s'est dotée d'une nouvelle feuille de route pour sa jeunesse. Son accessibilité et sa participation à la vie culturelle y prennent toute leur place.

D. B. : Comme tout à chacun, les jeunes doivent pouvoir avoir accès aux pratiques culturelles et être eux-mêmes producteurs de formes

artistiques. Nous aurons une attention toute particulière à ce qu'ils puissent participer pleinement à la vie culturelle de notre Région.

Quelles actions sont prévues pour garantir une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel et pour encourager la diversité des points de vue artistiques ?

F. B. : Les questions d'égalité doivent être présentes dans toutes nos politiques publiques, celles favorisant l'égalité femmes/hommes sont particulièrement présentes à toutes les étapes de cette feuille de route pour la culture.

D. B. : La Conférence Permanente de Coopération pour la Culture (CPC) aura vocation à ouvrir le débat et à faire des propositions pour permettre d'atteindre une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Nous nous y emploierons concrètement tout le long du mandat.

Quel est le dispositif d'accompagnement et de financement mis en place pour les artistes et les structures culturelles qui fonctionne le mieux ? Pour quelles raisons ?

F. B. : Nos différents dispositifs sont complémentaires, ils ont tout autant vocation à permettre le soutien à la création que d'accompagner la présence des artistes sur l'ensemble de notre territoire.

D. B. : Nous avons de nombreux outils qui reposent sur des logiques de coopérations entre les acteurs. Ce sont l'ensemble de ces dispositifs et des réseaux professionnels qui permettent d'accompagner au mieux les artistes et leurs productions.



Exposition « The Resting Thought » d'Alicja Kwade, présentée au CCC OD à Tours du 2 février au 1er septembre 2019

QUE FAUT-IL RETENIR DU PRÉCÉDENT MANDAT ?

- La structuration et la coopération des acteurs culturels suite aux États Généraux de la Culture en 2016-2017.
- Quatre axes majeurs identifiés : **la concertation, l'aménagement culturel du territoire et la solidarité, la coopération et la structuration des réseaux professionnels, ainsi que l'innovation sociale et l'entrepreneuriat.**
- Dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid-19, la Région a soutenu les acteurs culturels en renforçant la structuration de leurs filières, la mise en réseau et la création d'espaces de rencontres.
- Au cours de cette période, la Région a œuvré pour une meilleure coopération entre les acteurs culturels, en soutenant les plus vulnérables face aux conséquences de la pandémie. Ces efforts ont posé les bases **d'une culture plus solidaire, résiliente et accessible à tous les habitants de la Région Centre-Val de Loire.**



Aria da Capo, de Séverine Chevrier, production CDNO

CULTIVONS L'AVENIR

CRÉATION, TERRITOIRE ET DROITS CULTURELS AU CŒUR DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La Région Centre-Val de Loire s'engage dans un nouveau mandat culturel fondé sur la rencontre entre créateurs, œuvres et habitants. Avec une aspiration forte : la participation de tous à la vie culturelle, le soutien des artistes et un lien renforcé avec le public.

Six axes majeurs et 35 mesures transversales mettront en avant le droit à la création, l'égalité d'accès, la diversité, la transmission, la participation citoyenne et la transition écologique et sociale.

1

RELANCER ET SOUTENIR

pages 6 à 11

2

MAILLER ET ANIMER

pages 12 à 16

3

INSPIRER ET RASSEMBLER

pages 18 à 22

RELANCER ET SOUTENIR

La Région Centre-Val de Loire s'engage activement dans la relance et le soutien du secteur culturel. Une dynamique ambitieuse se tisse autour de la création et de la diffusion artistique au service des acteurs culturels et des habitants. La Région déploie des actions concrètes et des investissements ciblés pour impulser un nouveau souffle à l'univers culturel du territoire, sans perdre de vue l'innovation et la diversité artistique.

516 000 €
de fonds d'urgence pour
les auteurs et autrices
en 2021

140 000 €
de paniers solidaires
« Cultivons l'essentiel ! »
en 2021 et 2022

40 000 €
pour l'accompagnement
expérimental du FonSAT
dans le Loiret
en 2021 et 2022

« Parler de culture, c'est donc parler de diversité. La culture est précisément cette multiplicité d'expériences vécues, de formes d'expression, de valeurs individuelles et collectives qui nous permettent de construire des imaginaires, de faire société et d'y trouver chacune et chacun notre place. »

Extrait du rapport Culture de la Région Centre-Val de Loire, mars 2022.

1

MESURE 1

Soutenir activement les initiatives favorisant l'emploi artistique et technique, comme les « Paniers Artistiques et Solidaires Cultivons l'Essentiel ! ». Ce projet, porté par les artistes et structures culturelles les plus fragiles du spectacle vivant, promeut l'emploi et la solidarité au sein du secteur culturel, en valorisant la diversité artistique et la coopération entre les différents acteurs du territoire.



Les bénévoles, Avec ou sans fils, L'Hectare

2

MESURE 2

Accompagner le FonSAT, un fonds de soutien pour les salariés et les travailleurs précaires du secteur culturel.

Comment ? Grâce à son articulation avec des évolutions nationales comme l'expansion du Gip Cafés Cultures. L'objectif est de proposer une offre artistique complémentaire, en particulier dans les zones où la diffusion est faible et dans les lieux non-dédiés.



Ces dispositifs sont complémentaires des circuits traditionnels et visent des lieux non-dédiés. Il nous faut renforcer la structuration des équipes artistiques régionales via le conventionnement et accueillir des équipes supplémentaires dans le dispositif.

3

MESURE 3

Soutenir les équipes artistiques et les services ou actions de médiation dans les établissements culturels.

La Région encourage les projets de médiation innovants s'appuyant sur les droits culturels, sous le cadre d'intervention « Culture(s) à partager ! ». Ce cadre, axé sur les publics prioritaires et la transition écologique, favorise les transformations sociales, écologiques et démocratiques au cœur des projets culturels. Cette politique ambitieuse d'intervention artistique et de médiation travaille à pérenniser l'engagement des artistes et des établissements culturels sur le territoire.



« Culture(s) à partager ! » est un cadre d'intervention s'appuyant sur les publics prioritaires et la transition écologique. Une politique ambitieuse d'intervention artistique et de médiation sur le territoire qui aura vocation à se pérenniser.

4

MESURE 4

Continuer le soutien aux équipes artistiques professionnelles du spectacle vivant via des conventionnements.

Le cadre d'intervention est adapté pour assurer complémentarité et singularité avec les dispositifs de soutien de l'État.

Cette relation pluriannuelle :

- **sécurise** les parcours artistiques et professionnels,
- **favorise** l'autonomie des compagnies,
- **renouvelle** la diversité des projets artistiques en lien avec les réseaux de diffusion régionaux,
- **met l'accent** sur l'impact de ces structures sur le territoire régional.



Priorité est donnée au soutien aux jeunes artistes et à leur insertion professionnelle.



Visite commentée école primaire

6

MESURE 6

Remettre en œuvre le 1 % artistique, un levier important pour soutenir et promouvoir la création artistique dans la Région Centre-Val de Loire. Ce dispositif, qui prévoit l'allocation d'au moins 1 % du coût de construction, de rénovation ou d'extension de bâtiments publics à des projets artistiques, finance des œuvres originales et encourage l'innovation artistique. La remise en place de ce dispositif offre une opportunité unique aux artistes locaux de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de l'espace public.

7

MESURE 7

Accompagner les établissements culturels labellisés dans la réalisation de projets singuliers, tant sur le plan artistique que dans les méthodes de médiation. Ce soutien s'inscrit notamment dans le cadre de « Culture(s) à partager ! », qui promeut la diversité culturelle et renforce les liens entre les acteurs culturels et les habitants.

8

MESURE 8

Accorder une importance majeure à la mise en réseau des musées et des centres de création contemporaine.

Cette démarche vise à :

- **renforcer** les synergies entre les institutions culturelles,
- **favoriser** les échanges de compétences et de bonnes pratiques,
- **stimuler** la coopération interdisciplinaire,
- **valoriser** les œuvres et les artistes locaux,
- **attirer** de nouveaux publics,
- **dynamiser** la vie culturelle régionale.

Le développement de plateformes numériques dédiées facilite la communication et la collaboration entre ces acteurs, et rapproche la culture du grand public.



Exposition « Tout ce que je veux. Artistes portugaises de 1900 à 2020 », présentée au CCC OD à Tours du 25 mars au 4 septembre 2022

5

MESURE 5

Maintenir les moyens financiers pour soutenir les projets des artistes et accorder une attention particulière aux plus fragiles, notamment les auteurs, autrices et artistes plasticien.ne.s. L'objectif ? Protéger et encourager la création artistique, renforcer la diversité culturelle et assurer le dynamisme de la scène artistique régionale.

9

MESURE 9

Soutenir le FRAC Centre-Val de Loire pour valoriser son fonds et renforcer sa médiation auprès d'un large public, de manière déconcentrée sur le territoire régional.

10

MESURE 10

Encourager activement la diffusion artistique, tant au sein qu'à l'extérieur de la Région, en s'appuyant sur des dispositifs d'accompagnement à la diffusion extra-régionale. Cette approche englobe toutes les esthétiques et reflète la diversité et le dynamisme culturel du territoire.

MESURE 11

Accompagner efficacement les projets culturels européens à travers une collaboration étroite avec le Relais Culture Europe et le dispositif Europe Créative. Objectifs : promouvoir la création artistique locale sur les « Territoires de Culture » et exporter les talents régionaux. Un partenariat renforcé avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique) sera mis en place pour assurer une visibilité accrue et une diffusion optimisée de la culture régionale à l'échelle nationale et internationale.



Les « Territoires de Culture » sont des zones d'intervention culturelle prioritaires où la Région soutient des projets artistiques innovants et fédérateurs.

12

MESURE 12

Renforcer le soutien aux industries culturelles, notamment le cinéma, l'audiovisuel, le livre et le numérique. L'objectif est de contribuer à la structuration des filières du livre et de l'image en mettant l'accent sur la création d'emplois et l'implantation de nouvelles structures en Région. Cette démarche s'effectuera en étroite collaboration avec CICLIC pour consolider et dynamiser le secteur culturel régional.

13

MESURE 13

Impulser une nouvelle dynamique pour les salles de cinéma « Art et essai ». En collaboration avec l'Association des Cinémas du Centre et CICLIC, l'objectif est de soutenir et de développer ces espaces culturels. Ce soutien passe par le renforcement de l'offre cinématographique régionale et par la diversité des films proposés.



L'objectif de l'agence CICLIC : l'anticipation des changements de modèle de production, de distribution et de diffusion. Sans oublier l'impérieuse nécessité de préserver et développer la création artistique indépendante grâce à ses ressources et à son expertise.



Spectacle de l'association Pep 18 autour d'une œuvre de la collection du Frac Centre-Val de Loire

MESURE 14

Soutenir l'entrepreneuriat culturel, en particulier les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les acteurs publics et privés. L'objectif ? Favoriser un accès à la culture pour tous. Les formes de gouvernance innovantes comme SCIC, SCOP et GE sont encouragées pour renforcer leur présence sur l'ensemble du territoire.

15

MESURE 15

Mobiliser les outils Région aux aides à l'emploi associatif pour soutenir les acteurs culturels, avec une attention toute particulière portée aux CAP ASSO. Ces dispositifs d'aide visent à renforcer le secteur culturel, à faciliter la création d'emplois et à soutenir les associations engagées dans des projets artistiques et culturels. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives et d'encourager la coopération entre les différents acteurs culturels.



Les partenaires bénéficient d'une montée en compétences grâce à la collaboration étroite avec les établissements ressources, lieux labellisés et musées dans le cadre de « Nos Territoires de Culture ».

16

MESURE 16

Accompagner financièrement les acteurs du territoire qui souhaitent innover, par l'exploration des pistes de collaborations entre les secteurs privés et les institutions publiques. Cela se traduit notamment par des expérimentations par filières de fonds de garantie, de dotation, ou de fonds d'avance de trésorerie, adaptés aux besoins spécifiques de chaque secteur culturel. En parallèle, la Région soutient les structures citoyennes, à l'instar des AMACCA, qui participent activement à la dynamique culturelle locale et favorisent la création artistique.

MESURE 17

Travailler en étroite collaboration avec la plateforme Métier-Culture pour assurer une gestion prévisionnelle optimale de l'emploi et des compétences dans le secteur culturel. Cette coopération participe activement aux travaux du COREPS et contribue aux initiatives comme les CPRDFOP et SRDEII. Ces dernières renforcent et pérennisent les métiers de la culture sur le territoire.



Visite commentée collège

18

MESURE 18

Soutenir les entreprises culturelles portant des projets socialement et écologiquement responsables, en particulier en matière d'usage et de pratique du numérique. Cet engagement encourage la production et la médiation de contenus innovants et durables, tout en valorisant la création numérique et les nouvelles technologies. En accompagnant ces projets, la Région Centre-Val de Loire œuvre pour la transition écologique et l'inclusion numérique.



Grand Atelier des vacances

MESURE 19

Faciliter l'accès à des espaces de ressources adaptés, comme les tiers-lieux, les fablabs ou les incubateurs. Ces espaces permettent aux jeunes de développer leurs compétences, d'échanger avec des professionnels et de s'intégrer plus facilement dans l'écosystème du secteur culturel régional. Des dispositifs d'accompagnement personnalisés sont mis en place pour les aider à :

- mieux s'orienter,
- monter des projets innovants,
- se créer un réseau professionnel solide,
- multiplier leurs chances de succès.

MAILLER ET ANIMER

Depuis 2004, la Région Centre-Val de Loire s'efforce de réunir les œuvres et les publics en travaillant avec les collectivités locales. Depuis plus de 17 ans, elle a accompagné la diffusion et la médiation sur le territoire, tout en articulant les soutiens à la diffusion et à la production des œuvres. Le service Patrimoine et Inventaire contribue à une meilleure connaissance des territoires. Stabiliser les moyens de l'inventaire général du patrimoine culturel pour soutenir et valoriser la Région est donc une priorité.

20 000

œuvres composent
la collection du FRAC
Centre-Val de Loire

230

festivals en Région

528

partenaires du dispositif
PACT en 2023

““

« Le “droit à la vie culturelle” ne se réduit ni à une consommation ni à un usage, c’est un ensemble de pratiques qui traverse toute la vie personnelle et sociale. Les ressources culturelles sont partout, y compris dans les campagnes, mais encore faut-il savoir les découvrir et les valoriser. »

Patrice Meyer-Bisch, président de l’Observatoire de la diversité et des droits culturels, coordonnateur de la chaire Unesco pour les droits de l’Homme et la démocratie (université de Fribourg).

20

MESURE 20

Retravailler le cadre d'intervention de soutien aux manifestations pour mieux intégrer les enjeux d'égalité d'accès et de transformation écologique. Ce cadre doit pouvoir intégrer de nouvelles préoccupations en matière de :

- diversité et qualité des projets portés,
- participation citoyenne et engagement,
- transition écologique et sociale.

Il s'agit d'un important levier à l'action et de mise en mouvement autour des enjeux d'égalité d'accès et de transformation écologique.

21

MESURE 21

Renforcer le maillage territorial des équipements culturels en tenant compte des nouveaux usages, de la pluriactivité et d'une offre de services diversifiée. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des CRST et en synergie avec les tiers-lieux. L'initiative globale, nommée « Nos Territoires de Culture », repense l'action territoriale pour mieux répondre aux besoins culturels de l'ensemble des habitants de la Région.



Le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire effectue des recherches, des études et valorise le patrimoine architectural et mobilier depuis 1972. Il a ainsi constitué le plus vaste fonds photographique et documentaire dédié au patrimoine régional.



Concert sur les balafons géants de Robert Hébard pour l'inauguration de « L'île aux singes », Zone I

22

MESURE 22

Encourager la participation citoyenne avec la démarche « Faites l'inventaire de votre patrimoine : TagTonPatrimoine ! ».

Cette initiative, fondée sur une application numérique, permettra aux habitants d'identifier, de partager et de valoriser leur patrimoine local, en renforçant ainsi la connaissance et l'appréciation de l'héritage culturel régional.



Débat avec le public « Vers une photographie libre » dans le petit train touristique de Thoré-la-Rochette, Rencontres Image et Environnement, Zone I, 2022

23

MESURE 23

Œuvrer à la création d'un réseau régional des acteurs du patrimoine, en collaboration avec l'Etat, afin de renforcer les synergies entre les acteurs et de soutenir des initiatives majeures comme le Domaine de Chaumont-sur-Loire, le FRAC Centre-Val de Loire, la candidature de Bourges 2028 en tant que Capitale européenne de la Culture, et l'ancrage du programme Nouvelles Renaissance. Le tout pour promouvoir et valoriser le patrimoine régional de manière coordonnée et dynamique.



Forces vives et participatives : les habitants sont au cœur de la valorisation du patrimoine en Centre-Val de Loire, en révélant et redonnant vie à ces biens communs. La Région encourage les initiatives citoyennes pour une réappropriation et une utilisation contemporaine de ces patrimoines.



Domaine de Chaumont-sur-Loire

24

MESURE 24

Poursuivre les programmes de restauration et d'entretien du Domaine de Chaumont-sur-Loire, avec 5 millions d'euros prévus dans le CPER. L'objectif ? Promouvoir le développement culturel, économique et touristique du site, tout en respectant les enjeux hydro-écologiques.

MAILLER ET ANIMER



25

MESURE 25

Soutenir la candidature de Bourges en tant que Capitale européenne de la Culture en 2028.

Ce projet ambitieux mettra en avant la richesse culturelle, historique et artistique de la ville et contribuera à renforcer son attractivité, son rayonnement européen et son dynamisme.

26

MESURE 26

Relancer l'appel à projet « Patrimoine, Tourisme et Création Artistique » pour encourager les initiatives innovantes et soutenir les acteurs locaux afin de valoriser le patrimoine régional et de renforcer l'attractivité touristique.

27

MESURE 27

Mettre en valeur la relation unique entre nature et culture, caractéristique de l'identité régionale, en utilisant les Nouvelles Renaissance comme levier d'attractivité pour le territoire du Centre-Val de Loire. Ce projet ambitieux promeut et valorise les dynamiques locales, et renforce ainsi le rayonnement de la Région.

Vernissage de La Borne à Luçay-Le-Mâle, juin 2022



«

« Nous pouvons nous appuyer sur l'extraordinaire vitalité de notre territoire en matière de création, d'initiatives locales, de patrimoine, et sur cette relation si particulière entre nature et culture. »

Extrait du rapport Culture de la Région Centre-Val de Loire, mars 2022.



INSPIRER ET RASSEMBLER

“

« Nous ferons une place importante aux jeunes, à leurs rencontres avec les artistes mais également aux projets qu'ils peuvent eux-mêmes porter ».

Extrait du rapport Culture de la Région Centre-Val de Loire, mars 2022.

Le 6 avril 2022, la Conférence Permanente Consultative de la Culture (CPCC) a été relancée pour devenir un espace dynamique réunissant divers acteurs. L'ambition de cette instance ? Enrichir, optimiser et transformer les politiques culturelles à tous les niveaux territoriaux grâce aux réflexions partagées. Elle complète le dialogue constant que la Région entretient avec les différents acteurs et les réseaux clés de chaque secteur, renforçant ainsi la coopération et l'efficacité des actions culturelles sur le territoire.

138

projets de pratiques artistiques et culturelles dans le cadre du dispositif « Aux Arts, Lycéens et Apprentis » en 2022-2023

86

établissements scolaires participants

2028

Bourges Capitale européenne de la Culture ?

INSPIRER ET RASSEMBLER



Exposition collective « La forme de la couleur » au POCTB

30

MESURE 30

Accueillir et accompagner des artistes étrangers au sein d'établissements scolaires, en collaboration avec des structures culturelles locales. Le dispositif « Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! » sera élargi et renforcé pour valoriser les initiatives des lycées et CFA et transformer ces établissements en ressources culturelles ouvertes aux habitants. Cette démarche encouragera la valorisation du patrimoine et permettra aux élèves, en priorité aux lycéens et collégiens, d'appréhender leur cadre de vie sous un angle nouveau, en explorant leur environnement proche et le patrimoine culturel local.

32

MESURE 32

Faire évoluer la CPCC vers une Conférence Permanente de Coopération pour la Culture. Cette transformation permettra d'élargir le champ d'action et d'associer davantage de partenaires, notamment d'autres niveaux de collectivités et la participation citoyenne. Cette nouvelle conférence contribuera au développement d'une politique culturelle concertée et inclusive, tout en encourageant l'engagement des citoyens dans la vie culturelle locale.



CPCC, une nouvelle ambition

La Conférence Permanente de Coopération pour la Culture garantit une représentation diversifiée des secteurs culturels et impulse des débats constructifs, en partageant ressources et bonnes pratiques.



Ciclic - Rencontre de lycéens avec une autrice

31

MESURE 31

Mettre en place un week-end dédié à la jeunesse dans les établissements culturels du territoire dès la rentrée 2023 pour encourager l'engagement et la participation des jeunes à la vie culturelle.

28

MESURE 28

Rassembler les acteurs culturels, les réseaux de jeunesse et d'éducation populaire, et les collectivités locales pour aborder ensemble les défis et enjeux de l'EAC au cours des États Généraux de l'éducation artistique et culturelle. Cette démarche inclusive resserre les collaborations et crée des synergies pour un développement harmonieux de l'éducation artistique et culturelle.

29

MESURE 29

Renforcer le dispositif « Aux Arts, Lycéens et Apprentis » pour accueillir les artistes sur des périodes plus longues et ouvrir les établissements à l'ensemble des publics du territoire. Le renforcement de ce dispositif permettra d'encourager les échanges, la créativité et la diversité culturelle, et d'ainsi favoriser l'épanouissement des jeunes et des communautés locales.



Activité Jeune Public

33

MESURE 33

Explorer des thématiques variées, comme la gouvernance, l'égalité femme/homme, les droits culturels, l'éducation artistique et culturelle et la transition écologique dans la culture. Le groupe de travail étudiera l'éga-conditionnalité des aides dès 2023, élaborera des indicateurs relatifs aux droits culturels, valorisera les bonnes pratiques et organisera des États Généraux de l'éducation artistique et culturelle. Un engagement actif dans les enjeux culturels, sociaux et environnementaux.

INSPIRER ET RASSEMBLER



Exposition « Un air de déjà vu », Julien Brunet, au POCTB

35

MESURE 35

Mettre en œuvre un COREPS, en collaboration avec l'État. Le Comité régional des Professions du Spectacle facilitera le dialogue social entre les organisations professionnelles, l'État et les collectivités territoriales dans les domaines du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Ce comité abordera principalement les questions d'emploi, de formation et de protection sociale, renforçant ainsi la coopération et la concertation entre les différents acteurs du secteur culturel.

34

MESURE 34

Envisager la création d'un forum « Faire transition dans la culture » pour valoriser les projets artistiques intégrant les enjeux écologiques et les pratiques responsables. Ce forum encouragera les acteurs culturels à aborder des thématiques écologiques, à partager leurs expériences et à mettre en place des actions concrètes, comme l'organisation d'événements, la réalisation d'enquêtes ou l'élaboration de livrables.



Ciclic - Tournage film animation



Ciclic - Animation à Vendôme

CRÉDITS PHOTOS

P. 2 : © RCVL

P. 3 : © Pascal Foulon (gauche) - © Alexandre Tinseau (droite)

P. 4 : *(en haut)* Alicja Kwade, « The Resting Thought » vue d'exposition au CCC OD, Tours, France, février 2019 © Alicja Kwade
Photo: F. Fernandez, CCC OD - Tours. Courtesy the artist and kamel mennour, Paris / London / *(en bas)* © Alexandre Ah-Kye

P. 6-7 : Hoël Duret « Cont#ct » vue d'exposition au CCC OD, Tours, France, avril 2022 © Photo : Aurélien Mole

P. 8 : © Sylvain Flachaire de Roustan

P. 9 : *(en bas à gauche)* « Tout ce que je veux. Artistes portugaises de 1900 à 2020 » vue d'exposition au CCC OD, Tours, France, mars 2022 © Photo : F. Fernandez, CCC OD - Tours / *(en haut à droite)* © Frac Centre-Val de Loire

P. 10 : © Frac Centre-Val de Loire

P. 11 : *(en haut à gauche)* © Frac Centre-Val de Loire / *(en bas à droite)* © Frac Centre-Val de Loire

P. 12-13 : © DR

P. 14 : *(en haut)* © Mat Jacob / *(en bas)* © Seba Lallemand

P. 15 : © DR

P. 16 : © Boris Adamczyk - RCVL

P. 17 : *(en haut à gauche)* DR / *(en haut à droite)* © Jean-Adrien Morandeu / *(en bas à gauche)* Chaumont-sur-Loire © DR
(en bas à droite) Transpalette - Entre Peaux © DR

P. 18-19 : © Loll Willems

P. 20 : *(en haut)* © DR

P. 20-21 : © CCC OD - Tours

P. 21 : © DR

P. 22 : *(en haut et en bas)* © DR

P. 23 : *(en haut)* © DR / *(en bas)* © Antoine Monegier du Sorbier

Conception :  ULTRAMEDIA
Impression : Imprimerie Concordance

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur :
centre-valde Loire.fr



Printemps de Bourges - Feder

